



FROU-003a

Nom du rédacteur/rédactrice : Luc Novalès, Julien Palaprat

1 . Argumentaire de la demande

La RD 15 un axe majeur de circulation cycliste où la circulation automobile est importante et entre Villeneuve-Tolosane et Toulouse, la continuité en bande cyclable sera complète dès que la portion au niveau des Tibaus sera réalisée (Fiche FROU-018). En dehors du franchissement de Villeneuve-Tolosane qui reste à étudier, la réalisation de cette partie (FROU-003) permettra une liaison jusqu'à Muret en attendant le REV-04-A- Grenade-Toulouse-Cugnaux-Muret qui doit passer sur ce tracé.

Cette fiche traite de la partie Frouzins - Villeneuve-Tolosane

2 . Quartier(s) et/ou communes traversées

Avenue de Toulouse à Frouzins jusqu'à Villeneuve.

3 . Localisation

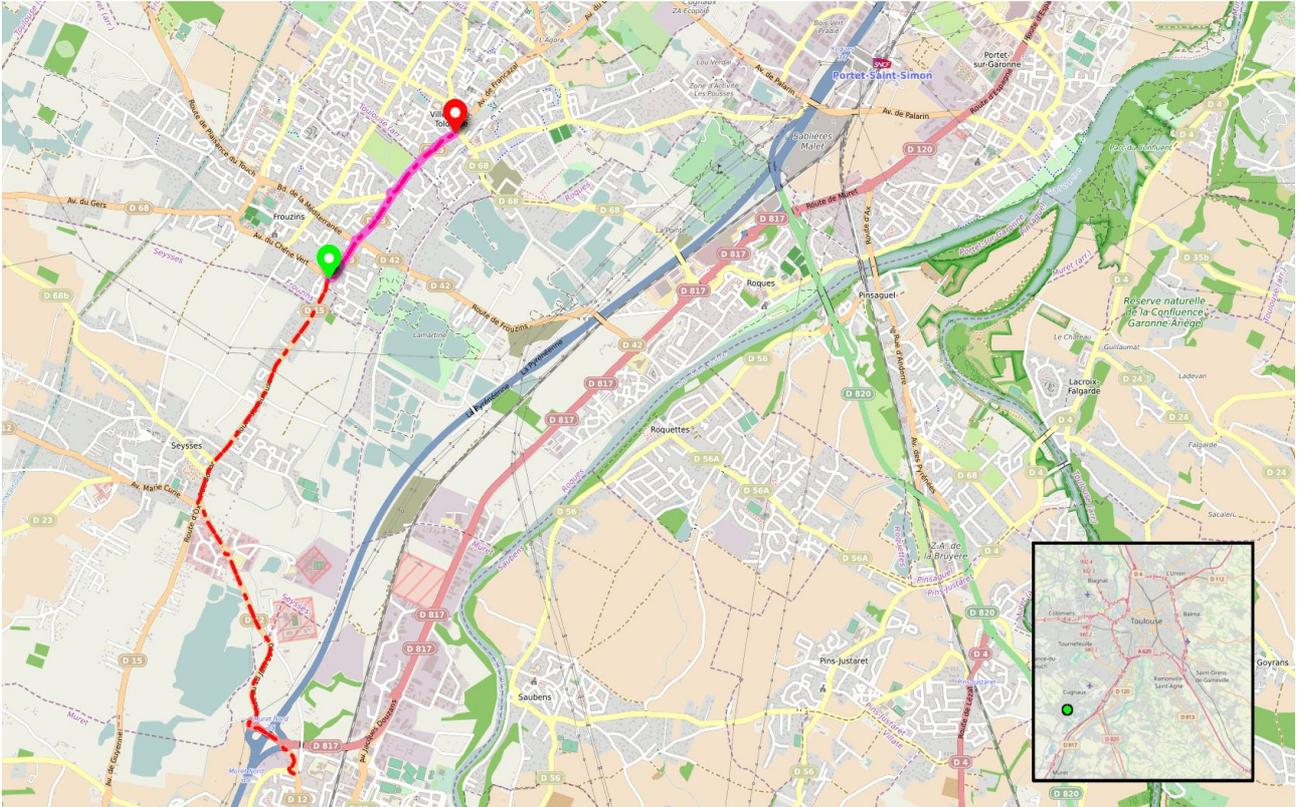


Figure 1: Plan de situation

4 . Photos de l'existant

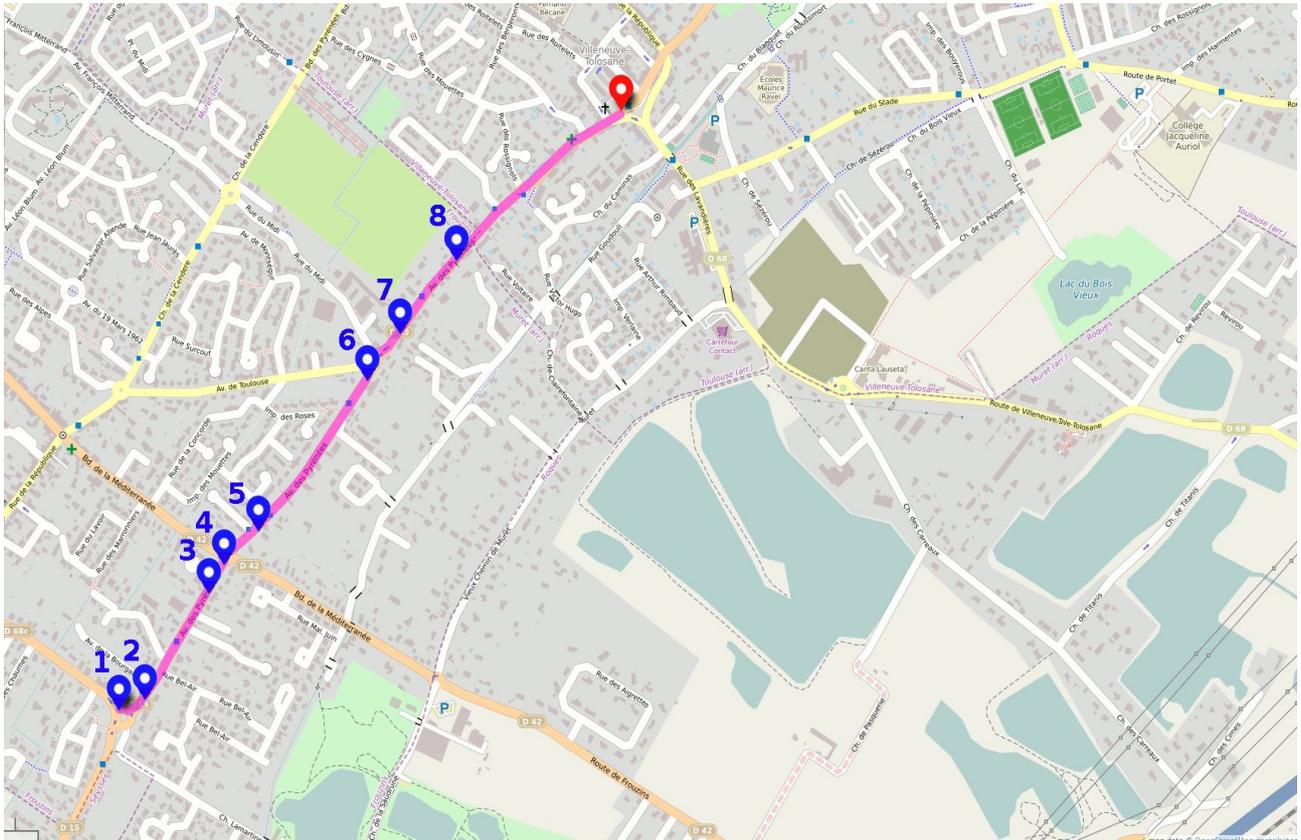


Figure 2: Le rond-point au droit de l'avenue du Chêne vert



Figure 3: Une largeur suffisante



Figure 4: Au croisement de l'avenue de la Méditerranée, une grande partie du trottoir consommée inutilement



Figure 5: Rond-point réalisé dernièrement sans aménagement cyclable, pourtant l'emprise était suffisante



Figure 6: Une emprise qui aurait permis un vrai aménagement cyclable



Figure 7: Rond-point de l'arrivée de la route de Toulouse



Figure 8: un peu plus près de Villeneuve



Figure 9: À la sortie de Frouzins, un rétrécissement plus délicat



5 . Type d'aménagement envisageable

L'emprise permet une piste cyclable double-sens sur une grande partie du parcours. L'entrée et la traversée de Villeneuve-Tolosane jusqu'à la gendarmerie nécessite une étude technique plus fine car la rue est plus étroite. Peut-être une zone de rencontre ?